# Le Petit Canétois



LE JOURNAL D'INFORMATION DE CANET

www.canet-herault.com





Entrée de Canet par la route de Clermont l'Hérault









CONSTRUCTION NEUF RENOVATION

> **MENUISERIES** sur mesure CLOTÛRE

#### Élise Medium

Du juste chemin vers la lumière

Guérisseur Spirituel

Décodage biologique Énergéticienne Magnétiseuse

Consultation sur rendez-vous bureau ou téléphone

06 32 30 44 08



Thierry GOUZIN Gérant 06 37 57 11 70

Un Plaisir pour les Sens

ZAE les Tannes Basses . 10, rue de la Syrah 34800 CLERMONT L'HÉRAULT Tel. 04 67 44 63 67

#### BG HABITAT CONSEIL

PLAN PERSONNALISÉS - MAISONS DIFFÉRENTES **NEUF - RENOVATION - DESIGNER** 





#### Bernard GIRY

260 Av du Château d'Eau - 34800 CANET

06 32 84 88 69

bghabitatconseil@orange.fr

www.bghabitatconseil.fr



et payez par

## **OLIVIER Pierre**

ARTISAN FLEURISTE

Tél: 04 67 96 24 25

**CHARPENTE & COUVERTURE MACONNERIE GÉNÉRALE - RÉNOVATION** 

06 14 88 76 20

8 impasse du Chasselas 34800 BRIGNAC

## Christophe LEMOINE

SARL Peinture & Décoration



Revêtements Sols et Murs - Parquets flottants Décoration - Enduits décoratifs - Tadelakt Remise en état après sinistre - Remplacement vitrage

Port **06.50.94.29.36** Tél **09.82.44.62.10** Fax **04.67.88.62.10** lemoine.peinture@hotmail.fr

16, rue des Arbousiers 34800 BRIGNAC

## GARAGE AUTOMOBILE CANETOIS



Ludovic



Mécanique toutes marques

Rte de Clermont **34800 CANET** 

Tél/Fax: 04 67 444 186 garageautocanetois@9business.fr

**GTH'Elec** 

Artisan Electricien 06 45 64 44 64

Yoann GONTHIER

gonthier.yoann@orange.fr

43 rue de la villette - Canet

Électricité générale neuf et rénovation





Chemin de la Garriguette Rte de la Sablière - 34800 CANET



## Editorial

Chers Administrés,

Une nouvelle période estivale s'annonce. Propice aux fêtes et aux sorties.

Tant mieux pour Canet qui mérite sa réputation de village « festéjaire ».

D'autant que nous avons depuis deux ans un Comité des Fêtes dynamique, imaginatif, organisé, et avec lequel la Municipalité travaille en étroite collaboration.

Le résultat est là ; des festivités nombreuses, fédératrices, et auréolées de succès : Intervillage, Fête de la Bière, Nuit du Vin, fête du 14 juillet...

Je ne peux que féliciter l'équipe du Comité et les encourager.

L'année dernière, la soirée du feu d'artifice a été gâchée par un incident technique provoqué par une fusée défectueuse qui a causé des blessures à une quinzaine de personnes.

Parmi elles, deux ont été sérieusement touchées et ont dû subir plusieurs interventions chirurgicales réparatrices.

Depuis des années nous organisons des spectacles pyrotechniques et il n'y a jamais eu d'incident. Le risque zéro n'existant pas.

Cette année nous avons choisi de maintenir le traditionnel feu d'artifice.

Le supprimer ne changerait rien à ce qui est arrivé. Et les organisateurs de la fête seraient pénalisés car le soir du feu, ce sont des centaines de personnes qui affluent de tous les villages alentours.

Nous allons accentuer les mesures de sécurité. Certaines zones et voies d'accès seront fermées aux véhicules **ET AUX PIETONS**, notamment le chemin de la Barque.

De nombreux panneaux « Interdit au public » seront posés. Des élus et des bénévoles seront présents pour guider les spectateurs vers les zones réservées au public.

Nous espérons que les mesures seront respectées.

Il est quelquefois difficile de faire comprendre aux « irréductibles » que certains endroits, même s'ils offrent une vue grandiose du spectacle, sont dangereux.

Nous recommandons aux spectateurs de prendre leurs responsabilités afin que cette soirée se déroule dans les meilleures conditions et ne laisse que de bons souvenirs.

Autre point lié à la sécurité dans le village, la Grand-Place.

Afin de lui rendre son caractère d' « Agora », nous avons décidé de la restituer pour moitié aux piétons et aux flâneurs. Elle retrouvera ainsi son côté méridional, un lieu social ou par petits groupes, on papote et on refait le monde.

Le côté qui accueille la crêperie et le bar sera désormais interdit aux véhicules.

Les voitures pourront être garées de l'autre côté de la place où le stationnement sera règlementé car reconnaissons, qu'à certains moments, il est pour le moins anarchique, et pour un piéton, traverser la place est une aventure risquée.

Je souhaite à tous les canétois un bel et bon été, et plus que jamais, encore et toujours, vivent la liberté et la démocratie.

Bien à vous. Claude REVEL

## **SOMMAIRE**

## **Actualité Municipale**

Báuniana du Canacil Municipal	- E
Réunions du Conseil Municipal	р 5
Informations municipales	р 7
Affaires Scolaires	p 11
Affaires Sociales - CCAS	p 14
Cérémonies - Associations - Sports - Loisirs - Festivités	p 16
Urbanisme	p 20
Voirie - Sécurité - Environnement - Cadre de Vie	p 20
Eau - Assainissement -	p 25
Prévention - Sécurité Publique	p 28
Culture	p 32
Communication	р 34

### **Actualité Communautaire**

Service eau et environnement	р 35
Collecte des déchets ménagers les jours fériés	р 36

## Économie Locale

Entreprises et Artisans locaux	р 37	

#### **Jeunesse**

#### Actualité des petits Canétois École élémentaire « Les Oliviers » p 39 École privée Saint Martin p 41

## Informations diverses

A.N.P.N.O.G.D Canet a perdu son doyen	р 44
État civil	р 45
Informations Pratiques	р 46

## **RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### Séance du 26 janvier 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

<u>Présents</u>: REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FLORENTIN Maryse, GONZALEZ René, CAYLA Marie-Claude, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MARTINEZ Émilie, MOULS Arnaud, TORQUEBIAU Laure, TREZIT Gilles.

<u>Absents</u>: CHAOUCH Rabia (procuration à MARTINEZ Émilie), CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à FABRE Maryse), FAVIER Marc (procuration à REVEL Claude), FRADIN Jean (procuration à BENARD Bénédicte), MONTAGNE Régis, SABATIER Michel (procuration à MONTAGNE Régis), SEGURA René.

- **1-** Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 23 novembre 2015.
- **2-** Approbation à l'unanimité du régime indemnitaire 2016 du personnel communal.
- **3-** Approbation à l'unanimité de l'affectation anticipée de crédits d'investissements sur le budget principal pour un montant de 18.112 €

- **4-** Approbation à l'unanimité des ajustements budgétaires de fin d'exercice par virements de crédits au sein de la section de fonctionnement du budget principal et du budget de l'eau.
- **5-** Adoption à l'unanimité du calendrier de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- **6-** Accord à l'unanimité pour Intégration dans le domaine public communal des parcelles AR57, AS143, AS147, AM92, AS102, AN191, AN189, AN63, AD8, AD185, AN190, AN62, AN51 cédées à titre gratuits au titre des alignements de voirie et des espaces communs de lotissements et autorisation donnée au Maire de procéder aux formalités notariées.
- **7-** Accord à l'unanimité pour proposer une acquisition amiable après fixation de prix par le service des Domaines de la bande d'alignement cadastrée AM1-66
- **8-** Accord à l'unanimité sur le lancement d'un dossier d'étude pour fixation d'un droit de terrasse pour les commerces.

#### Séance du 15 mars 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant)

<u>Présents</u>: REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, GONZALEZ René, CHAOUCH Rabia, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MARTINEZ Émilie, MONTAGNE Régis, SABATIER Michel, SABLIER Louis, MOULS Arnaud, TREZIT Gilles.

<u>Absents</u>: CAYLA Marie-Claude (procuration à LOSCHI Marie-Luce), CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à FRADIN Jean), TORQUEBIAU Laure.

- Approbation à la majorité du PV de la séance du 26 janvier 2016
- 2- Autorisation donnée au Maire à la majorité pour signer le marché de travaux de la nouvelle station d'épuration (lot 1) avec le groupement Sources/ Touja/SLTPE pour un montant HT de 2.099.640 € et

celui du réseau de transfert des eaux usées (lot 2) avec l'entreprise Brault TP pour un montant HT de 198.412 €.

- **3-** Accord à la majorité pour assujettir avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016 le budget de l'eau à la TVA (5,5%) et le budget de l'assainissement à la TVA (10%).
- **4-** Accord à la majorité pour adhérer à la Charte Nationale et Régionale qualité des réseaux d'assainissement.
- **5-** Accord à la majorité pour majorer le prix des repas cantine de 2 € à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 en cas de défaut d'inscription.
- **6-** Accord à la majorité pour prescrire l'obligation de dépôt de déclaration préalable pour la construction de clôture.
- **7-** Accord à la majorité pour admettre en non-valeur les sommes de 2.371,47 € sur le budget de l'eau et 2.328,31 € pour le budget assainissement suite à jugements de la commission de surendettement.

## **Actualité Municipale**

#### Séance du 14 avril 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant

<u>Présents</u>: REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, GONZALEZ René, CAYLA Marie-Claude, FULCRAND Christiane, JOUVE Monique, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MARTINEZ Émilie, MONTAGNE Régis, SABATIER Michel, SABLIER Louis, MOULS Arnaud, TORQUE-BIAU Laure, TREZIT Gilles.

<u>Absents</u>: CHAOUCH Rabia (procuration à SABATIER Michel), CORTES Simon, DESSILLA Corinne (procuration à LOSCHI Marie-Luce), FAVIER Marc (procuration à BENARD Bénédicte).

- **1-** Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 15 mars 2016
- **2-** Approbation à l'unanimité du compte administratif 2015 du service eau qui présente un excédent de fonctionnement de clôture de 255.833,51 € et un excédent d'investissement de clôture de 17.014,26 €, soit un excédent global de 272.847,77 €.
- **3-** Approbation à l'unanimité du compte administratif 2015 du service assainissement qui présente un excédent de fonctionnement de clôture de 93.060,30 € et un excédent d'investissement de clôture de 379.197,96 €, soit un excédent global de 472.294,26 €.
- **4-** Approbation à l'unanimité du compte administratif 2015 du budget principal qui présente un excédent de fonctionnement de clôture de 188.906,77 € et un déficit d'investissement de clôture de 159.552,97 €, soit un excédent global de 29.353,80 €.

- **5-** Approbation à l'unanimité du budget primitif 2016 de l'eau d'un montant prévisionnel de 703.072,24 € pour le fonctionnement et 109.115,95 € pour l'investissement.
- **6-** Approbation à l'unanimité du budget primitif 2016 de l'assainissement d'un montant prévisionnel de 244.396 € pour le fonctionnement et 2.477.844,16 € pour l'investissement.
- **7-** Approbation à l'unanimité du budget primitif principal 2016 d'un montant prévisionnel de 2.374.204 € pour le fonctionnement et 596.534,41 € pour l'investissement avec décision unanime de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux.
- **8-** Décision à la majorité (abstention de Montagne) de créer un emploi permanent d'agent technique territorial 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> mai 2016.
- **9-** Approbation à l'unanimité de la tarification des terrasses commerciales avec tarif forfaitaire pour les terrasses à l'année et tarification au M² (3,20 €/M²) pour les terrasses estivales. Avis favorable unanime pour la prise d'un arrêté municipal règlementant le stationnement sur la Grand Place.
- **10-** Approbation unanime de la convention d'urbanisme avec la Communauté de Communes du Clermontais pour l'assistance technique à l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- **11-** Accord à l'unanimité pour demander au Département une subvention complémentaire pour le programme de recherches en eau avec participation de la commune de 50% du montant HT des travaux de recherche.

#### Séance du 24 mai 2016

(Procès-verbal intégral à disposition de tout requérant

<u>Présents</u>: REVEL Claude, BENARD Bénédicte, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, FRADIN Jean, FULCRAND Christiane, LOSCHI Marie-Luce, MALBEC Sylvain, MAROUILLAT Marie-France, MOULS Arnaud, SABATIER Michel, TORQUEBIAU Laure, TREZIT Gilles.

<u>Absents</u>: CAYLA Marie-Claude (proc à LOSCHI Marie-Luce), CHAOUCH Rabia, CORTES Simon, DESSILLA Corinne( proc à BENARD Bénédicte), GONZALEZ René (proc à FRADIN Jean), JOUVE Monique (proc à FLORENTIN Maryse), MARTI-NEZ Emilie, MONTAGNE Régis, SABLIER Louis (proc à SABA-TIER Michel).

- **1-** Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 14 avril 2016
- **2-** Tirage au sort de 9 noms de la liste électorale pour liste préparatoire Jurys d'Assises 2017 : TORQUEBIAU Jean-François (N° 2262), LENOIR Marthe-Marie épouse DE PARSEVAL (N°1425), ZIAJA Manon (N° 3042), DECORRUEE Sylvie épouse DE JESUS (N° 0677), VIALETTES Laetitia (N° 2521), LAMBUR Peggy épouse WEBER (N° 3000), GHEZIELLE Souad (N°1065), ENFER Gilles (N° 0830), AIT OUBOU Medhi (N°3021).
- **3-** Accord à l'unanimité pour lancer une procédure de modification du POS (suppression zone UEa et reclassement en zone UD, modification des hauteurs maximales pour les immeubles collectifs).

## **Actualité Municipale**

- **4-** Accord à l'unanimité pour emprunter 794.000 € au Crédit Agricole du Languedoc, sur 25 ans, au taux fixe de 2,47%, pour le financement des travaux de la nouvelle station d'épuration.
- **5-** Subventions de fonctionnement 2016 aux Associations :

**Association Sportive Canétoise** : 10.000 € Unanimité

Association Amistat : 144 €. Unanimité

**Association Anciens Combattants** : 225 €. Unanimité

**Association Arts, Création, Loisirs** : 225 € Unanimité

**Association Boule Atomique Canétoise** : 720 €. Unanimité

**Association Canet Animations 34** : 1.500 €. Majorité (18 pour, abstention Revel)

**Association Canet d'As** : 180 € Majorité (18 pour, abstention Benard)

Association Chœur à Cœur : 180 € Unanimité Association Clé des Chants : 180 € Unanimité Coopérative Scolaire Maternelle Les Canaillous : 850 € Unanimité

Coopérative Scolaire Élémentaire Les Oliviers : 1.530 €. Unanimité

**Association Enfantillages** : 144 € Unanimité **Association Fanfare Canétoise** : 540 € Unanimité **Association Comité des Fêtes** : 10.000 € Unanimité

Foyer Rural de Canet : 4.140 € Unanimité

**Association Le Perdigal Canétois** : 720 € Unanimité

Association des Pêcheurs de la Vallée de l'Hérault : 720 € Majorité (18 pour, abstention Mouls)
Association Plus Belle la Vie avec les Seniors : 225 € Unanimité

**Association Théâtre Lous Cigalous** : 450 € Unanimité

**Association Tennis Club Canétois** : 3.600 € Majorité (17 pour, abstention Benard et Fradin)

- **6-** A l'unanimité le Conseil Municipal vote la vente d'une portion de terrain issue de la parcelle AM1, d'une superficie d'environ 80  $\text{M}^2$ , aux époux CREUX et MARION, au prix de 25 € du  $\text{M}^2$
- **7-** A l'unanimité le Conseil Municipal admet en nonvaleur la somme de 16.236,63 € sur le budget principal, suite à effacement de dettes par jugement de la Commission de Surendettement.
- **8-** A l'unanimité le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'exonération par la Trésorerie Principale des pénalités de retard sur paiement des taxes d'urbanisme, pour deux contribuables canétois.

#### Les Réunions en Mairie

Le comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme, (Maire, adjoints, commission urbanisme) s'est réuni pour la première fois, le <u>16 février 2016</u>, avec le comité citoyen (administrés formant le groupe de réflexion).

**Réunion du 18 février 2016**, en présence des financeurs, sur le projet de restauration des berges de l'Hérault suite aux inondations de 2014.

<u>Participants</u>: Le Maire et la commission urbanisme Le Cabinet BLOTEC, M. Parrot, la DDTM Police de l'eau, la C.C. du Clermontais, le Syndicat mixte du Bassin du Fleuve Hérault, la Région et l'Agence Régionale de Santé



## **Informations Municipales**

Le 19 février, réunion de la commission urbanisme et du Syndicat Mixte Bassin du Fleuve Hérault pour discuter des eaux pluviales de ruissellement, des communes de Brignac et de Clermont l'Hérault, qui inondent les quartiers nord.



Le 22 mars, signature des marchés relatifs à la nouvelle station d'épuration et de la réfection du réseau de transfert des eaux usées des postes de relèvement vers la nouvelle STEP (Station d'Épuration) avec les entreprises SOURCES, TOUJA, SLTPE et BRAULT.

Jeudi 24 mars, réunion de travail ayant pour objet de faire le point sur les dossiers en cours et à venir avec le Département de l'Hérault.

<u>Étaient présents</u> : les Conseillers Départementaux, Marie Passieux et Jean-Luc Falip, Claude Revel et ses Adjoints.



#### Information Tri sélectif

#### **NOUVEAU**

2 Colonnes de tri destinées aux textiles et chaussures sur la commune.

Vous trouverez les colonnes pour y déposer vos vêtements :

- Au stade route de Brignac
- Aux écoles chemin du Pompage





## **Informations Municipales**

## Départ de deux agents de la communes

Apéritif organisé à l'occasion du départ de Sandie MAYOUSSIER à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et de Géraldine BERTRAND à la Communauté de Communes du Clermontais.

L'occasion aussi d'accueillir un nouvel agent Christophe CUCHET, Responsable du pôle aménagement urbain et technique.



#### Rénovation de la Salle rue de la Poste

La salle du 3<sup>e</sup> âge a été entièrement rénovée du sol au plafond pour le confort de tous. (Toilettes aménagées, climatisation réversible, électricité, carrelage etc.). Le maire et son conseil avaient invité toutes les associations à participer à l'inauguration de cet espace pour sa réouverture le 14 avril dernier. Quatre associations concernées se sont vues remettre la clé du placard qui leur a

Quatre associations concernées se sont vues remettre la clé du placard qui leur a été attribué.

Le maire a remercié les services techniques pour la qualité du travail réalisé.









## Horaires d'ouverture et de fermeture du cimetière communal

Arrêté du 3 mai 2016 réglementant les horaires d'ouverture et de fermeture du cimetière communal :



A compter du 9 mai 2016, le cimetière sera ouvert au public tous les jours

- Du 1er avril au 30 septembre de 8h30 à 20h00
- Du 1er octobre au 31 mars de 8h00 à 17h00

## **Informations Municipales**

## Finances communales : budgets 2016

	RESULTAT DE CLOTURE 2015	PRÉVISION DE DÉPENSES 2016	PRÉVISION DE RECETTES 2016	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
	BUDGET PRINCIPAL				
Fonctionnement	188.906,77	2.374.204	2.564.573*	190.369*	
Investissement	- 159.552,97	623.834,41	623.834,41	-	
Total	29.353, 80	2.998.038,41	3.188407,41*	-	
	BUDGET EAU				
Fonctionnement	255.833,51	688.627,55	703.077,24*	14.449,69*	
Investissement	17.014,26	109.115,95	109.115,95	-	
Total	238.819,25	797.743,50	812.193,19*	-	
	BUDGET ASSAINISSEMENT				
Fonctionnement	93.096,30	190.332,10	244.396*	54.063,90 <del>*</del>	
Investissement	379.197,96	2.477.844,16	2.477.844,16	7	
Total	472.294,26	2.668.176,26	2.722.240,16*	-	

Dans un contexte financier toujours aussi peu favorable aux collectivités locales, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les budgets prévisionnels 2016 en réunion du 14 avril dernier.

Malgré le désengagement continu de l'État (depuis 2012 la dotation de fonctionnement allouée par l'État a baissé de près de 180.000 €!), et la volonté du Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts locaux (depuis 7 ans les taux communaux n'ont pas bougé), nous continuons à envisager de gros investissements.

Les dépenses des 3 budgets avoisinent les 6,5 millions d'euros dont la moitié consacrés aux investissements : construction de la nouvelle station d'épuration, renforcement du réseau de transfert, recherches en eau potable, rénovation de la Mairie avec mise aux normes en matière d'accessibilité ...

Une gestion rigoureuse s'impose, et nous sommes vigilants sur les dépenses de fonctionnement. Nous essayons également d'optimiser les services afin de baisser la masse salariale et les charges patronales.

Un bon point : notre tableau d'emprunt est positif, la courbe des remboursements est en baisse constante et notre capacité d'emprunt augmente donc régulièrement, ce qui est de bonne augure pour le financement de nos futurs investissements.

## RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2016 - 2017 aura lieu jeudi 1<sup>er</sup> septembre

#### Inscriptions pour la rentrée scolaire

Le Pôle Éducatif et Sportif (PES) gère les inscriptions (Cantine, Garderie, TAP, Pitchou Gym)

#### Seuls les enfants inscrits seront acceptés

Tous les tarifs restent inchangés



#### Contact Pôle Éducatif et Sportif :

m@il: pescanet34@gmail.com

Tel: 04.67.88.66.32

## Horaires d'ouverture du PES à compter du 22 au 31 août

**Lundi 22:** 09h00 - 12h00 Mardi 23: 14h00 - 17h30 Mercredi 24: 09h00 - 12h00 14h00 - 17h30 Jeudi 25: Vendredi 26: 09h00 - 12h00 **Lundi 29:** 14h00 17h30 Mardi 30: 09h00 - 12h00 Mercredi 31: 14h00 - 17h30

## L'Environnement Numérique de Travail des écoles de l'académie de Montpellier - portail de la Commune



Le nombre de commune dotant leurs écoles d'un accès à l'ENT ne cesse de croître.

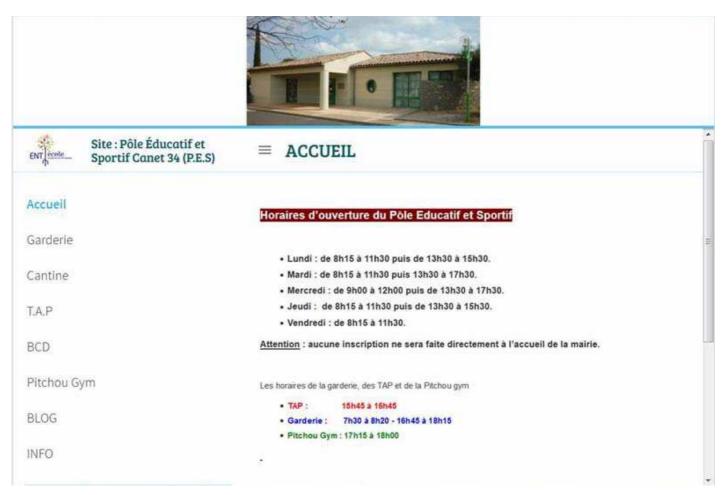
Depuis le lancement de l'ENT-école de l'académie de Montpellier, début 2014, soutenu par les associations des maires des cinq départements, 33% des communes du territoire ont adhéré au dispositif académique et ont ainsi fait entrer leurs écoles dans l'ENT-école.

La Mairie de Canet a tout de suite adhéré à ce projet et finance l'ENT école à raison de 1,50 € TTC par an et par élève. Cela permet aux parents/enseignants/élèves de communiquer entre eux par Internet depuis leur domicile (devoirs, leçons, appréciations, rendez vous etc.). Cet outil est très apprécié par les utilisateurs et prépare les élèves et leurs parents à l'entrée au collège où il est systématiquement utilisé.

47 000 élèves de l'académie, leurs enseignants, leurs parents et les personnels des communes disposent ainsi aujourd'hui de cet environnement numérique de travail.

Dès la rentrée scolaire, sur ce portail le mini site dédié au PES sera accessible et mis à jour régulièrement par l'équipe du PES.

### **Affaires Scolaires**



Vous y retrouverez toutes les informations concernant le temps périscolaire (inscriptions cantine, garderie, TAP, Pitchougym, les menus de la cantine, accès direct à la BCD (bibliothèques Hibouthèque) etc.

Cette « longue adresse » nous est donnée par l'académie de Montpellier sans possibilité de modification!

https://entecole.ac-montpellier.fr/ent/app/#/minisite/site-pole-educatif-et-sportif-canet-34-p-e-s/accueil-2384

Les Activités TAP à l'école « Les Oliviers »

#### Exposition - Atelier de Domi

Les enfants de l'Atelier de Domi ont exposé leurs œuvres à la Maison des Arts.

Thème de la 2<sup>e</sup> exposition : **Autour des jeux.** 





## **Affaires Scolaires**

## Affiche réalisée par les enfants du CP au CM1





#### **Participation au Fanzine Camping**

Un fanzine est un petit magazine fait avec les moyens du bord. C'est aussi un moyen de s'exprimer librement et de faire partager ce que l'on aime.

Des élèves de l'école « Les Oliviers » ont participé au Festival du Fanzine Camping qui s'est déroulé les 28 et 29 mai dernier à Lyon. Ce fut l'occasion pour ces enfants de découvrir un nouveau moyen d'expression





Les Tailes of the Toron des foresternesses.

Risk the Secret of the Secr

#### Le rendez-vous incontournable des Aînés

En début d'année, la Municipalité a invité les Canétoises et les Canétois de 65 ans et plus au traditionnel repas musical des Aînés.

Pas moins de 240 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente, samedi 6 février, autour d'une table pour partager des instants chaleureux.

Dans un décor aux couleurs de fête, les participants ont apprécié le succulent repas concocté par « MA-CIAS Traiteur » et passé un très bel après-midi en présence de Hervé ACOSTA, un formidable chanteur show-man et de Kiko, chanteur Gipsy, accompagné de sa guitare.

L'ambiance était animée et pleine de gaieté.

Les élus et les membres du CCAS de la commune qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès de ces moments.

En effet, partager un repas c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux et, pour les élus, de souhaiter de façon conviviale une bonne et heureuse année aux aînés.

Ce rendez-vous annuel, tant attendu, fut une grande réussite. Certains n'ont pas résisté à faire un petit pas de danse pour terminer l'après-midi.









### Nouveau succès pour la collecte organisée par le CCAS

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales de la Mairie CCAS, a collecte cette année encore des vêtements et des chaussures. En apportant vos dons ce samedi 23 avril, nombre d'entre vous ont ainsi participé à une grande chaîne de solidarité.

Donner c'est déjà agir ! La mise en place de ce type de collecte permet de faire le vide dans sa garde-robe.

Ce qui ne nous sert plus et qui est en bon état, peut être indispensable à une personne en difficulté.



Maryse Fabre, adjointe aux affaires sociales, était aidée, pour l'occasion, par des élues et des membres du CCAS.

Cette 3<sup>e</sup> édition a remporté un vif succès et a conforté ses organisatrices à renouveler l'expérience. La collecte a été partagée entre la Ligue contre le Cancer et là la maison de retraite Ronzier-Joly de Clermont l'Hérault.

Contact: 04 67 88 91 40 ou ccascanet.mairie@wanadoo.fr

#### Passage du Mammobile - Dépistage du Cancer du sein

Dépistage gratuit du Cancer du Sein pour les femmes de 40 à 75 ans Le Mammobile stationnera à l'Espace St Martin avenue du Pont

#### Lundi 4 juillet 2016 de 8h30 à 12h30

**AMHDCS** (Association Montpellier Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein) 209, Avenue des Apothicaires - Parc Euromédecine - 34090 MONTPELLIER



ASSOCIATION MONTPELLIER HÉRAULT POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Pour plus de renseignements : contactez Dépistages 34 au 04.99.23.33.53.

## **CÉRÉMONIES**

## Vœux du Maire à la population Un moment de partage, d'échange et de convivialité

Le 15 janvier dernier Claude REVEL, Maire de Canet, en présence de l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population pour l'année 2016.

Les 88 nouveaux habitants, également conviés, ont fait la connaissance de l'équipe municipale.

Une occasion idéale pour échanger, rencontrer les élus et les Canétois.

Dans son discours, Claude REVEL, a évoqué les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, ses projets avec une nouvelle station de lagunage afin de répondre aux besoins d'environ 4000 habitants et l'accessibilité de



tous les bâtiments et terrains municipaux aux handicapés, mais aussi la vie associative, culturelle, sportive et économique du village.

Le maire n'a pas manqué de saluer la présence d'élus de la Communauté de Communes du Clermontais (CCC). La CCC, qui est en quelque sorte notre 2<sup>e</sup> maison, est un vecteur coopératif et un outil mutuel de gestion communale.

En effet la compétence intercommunale permet aux grandes et aux petites communes de profiter des structures qu'elles n'auraient pas les moyens de s'offrir en individuel. (Centre aquatique, la crèche La Farandole construite sur la commune en est un bel exemple).



De gauche à droite : Charlotte FERNANDEZ-VALLE, Marc FAVIER, Audrey FUENTE

Enfin, il a rendu hommage aux associations Canétoises et aux nombreux bénévoles qui les font vivre et a féliciter les sportifs pour leurs résultats.

Avec la participation de Marc FAVIER, Adjoint aux affaires sportives, qu'il a eu le plaisir de remettre le trophée des champions à Charlotte Fernandez-Valle, championne départementale 50 m (benjamine) en section athlétisme et à Audrey Fuente, 1<sup>re</sup> au championnat départemental Hérault et seconde au championnat régional LR 50-55 kilos de la section combat karaté.

Un apéritif dînatoire convivial a clôturé cette soirée.

#### Commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1945

Le maire, le conseil municipal, M. Ludovic POUIL-LES, Adjudant Chef de la Brigade Territoriale de Clermont l'Hérault, les anciens combattants, la Fanfare de Canet ainsi que la population ont célébré le 71° anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 Mai 1945.

Drapeau national en tête, la cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes devant la stèle du Commandant Paul Demarne pour se poursuivre devant le monument aux morts.

Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) a été lu par Monsieur Sylvain MALBEC suivi de la lecture du message ministériel par Monsieur le Maire, Claude REVEL. Le verre de l'amitié était ensuite servi aux participants à la Maison des Arts.





Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches des églises de France sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si la célébration de l'armistice fut instaurée dès 1946, c'est seulement en 1981 qu'un consensus a été trouvé pour que seul le 8 mai reste férié.

#### Célébration de l'Appel du 18 Juin

Pour commémorer cette journée du souvenir, se sont réunis samedi 18 juin, Claude REVEL, Maire, les conseillers municipaux, les Anciens Combattants, la Fanfare de Canet, et la population devant les monuments aux Morts.





## Agenda

#### Mardi 5 Juillet

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit Jardin la Mairie

Espace St-Martin

Jardin la Mairie

Bekar et les Imposteurs

Chansons-rock aux accents Yiddish



#### Mercredi 13 Juillet

17h00 Concours de belote Salle Polyvalente 21h30 Retraite aux flambeaux (avec la Fanfare de Canet) Jardin la Mairie 22h00 - 01h00 Soirée Bal avec orchestre Sortie de Secours Espace St-Martin



#### Jeudi 14 Juillet

10h00 Jeux d'enfants - Tour de Ville Espace St-Martin 15h00 Concours de Pétanque réservé aux Canétois

20h00 Repas champêtre - Réservation auprès de la Mairie et du Café de la Place

22h00 - 01h00 Soirée Bal avec Évasion



#### Vendredi 15 Juillet

15h00 **Concours de Pétanque** (doublette) 22h00 - 02h00 Soirée Orchestre avec Paul SELMER

Feu d'artifice 22h30



Vendredi 15 juillet 2016 de 20h à 01h le Pont de Canet sera fermé à la circulation en raison du Feu d'artifice

#### Samedi 16 Juillet

15h00 **Concours de Pétanque** (doublette)

Espace St-Martin

17h00 Tournoi de coinche 22h00 - 01h00 Soirée Bodega avec Évasion

#### Mardi 19 Juillet

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit Jardin la Mairie

> QSMB Quand Sa Musique est Bonne Tout l'univers musical de Golman



#### Mardi 26 Juillet

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit

**CARAMELO LATINO** 

Ambiances Latino-Espagnoles

Voyage entre l'Andalousie et la Copacabana



## des Festivités

#### **NOUVEAU ROCK'N'CANET** Du 1<sup>er</sup> au 3 AOÛT

#### Lundi 1er Août

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit

Jardin la Mairie LES ETRANGES MUSICIENS DE MISTER JACK



Mardi 2 Août

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit

Groupe rock

**BLACKLIST** Groupe rock

Groupe rock

Jardin la Mairie



Mercredi 3 Août

21h00

Les Canestivales - Concert gratuit **ZODYAC** 

Jardin la Mairie

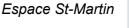


Jeudi 4 Août

18h00 FÊTE DU VIN

> Dégustation de vin Repas champêtre

Bal avec l'orchestre les Méditerranéens.





Mardi 9 Août

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit

**KIKO & GIPSYLAND** 

Musique Gipsy

Jardin la Mairie



Mardi 16 Août

21h00 Les Canestivales - Concert gratuit

Rachel AZAN

Variété Internationale

Jardin la Mairie



## **URBANISME**

#### Un nouvel agent au service urbanisme

Christophe CUCHET est le nouveau Responsable du pôle aménagement urbain et technique

Les permanences de réception du public sont :

- Le lundi de 14h00 à 17h30
- Les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00



**Thierry KOCH** est l'instructeur de la Communauté de Communes du Clermontais pour les autorisations d'urbanisme, des actes relatifs à l'occupation du sol et des autorisations de travaux concernant l'accessibilité aux personnes handicapées aux établissements recevant du public.

Sa permanence de réception du public à la Mairie de Canet est :

Le Mardi de 10h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous auprès de Christophe CUCHET

**2**: 04 67 88 91 40

## VOIRIE - SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

#### Stops route de Brignac

2 Stops situés à l'entrée des Hauts de Canet, route de Brignac ont été installés afin de réduire la vitesse. En effet, nous avons constaté que la vitesse des véhicules pouvait atteindre les 118 km /h.





### Votre future Mairie pour une meilleure accessibilité

A compter du mois de septembre d'importants travaux de rénovation de la Mairie seront entrepris pour réaménager le rez-de-chaussée en vue d'améliorer l'accueil du public.

Les travaux prévoient également le changement de toutes les huisseries (portes et fenêtres) et la réhabilitation des façades.

La durée des travaux est évaluée à 5 mois, le montant estimé des travaux est de : 189 338,00 € HT











## Travaux effectués

Mur de soutènement et escalier (une rampe centrale est prévue) Espace St Martin





Traçage places de stationnement Grand Place



## **Urbanisme**

#### Revêtement enrobé route du cimetière par la Société Brault





Installation de deux plots par les services techniques pour les **panneaux d'affichage lumineux** installés Grand Place et sur la RD2 à proximité du Stop face à la cave coopérative.

**Deux panneaux d'affichage lumineux** installés par la Société ACE de Béziers.



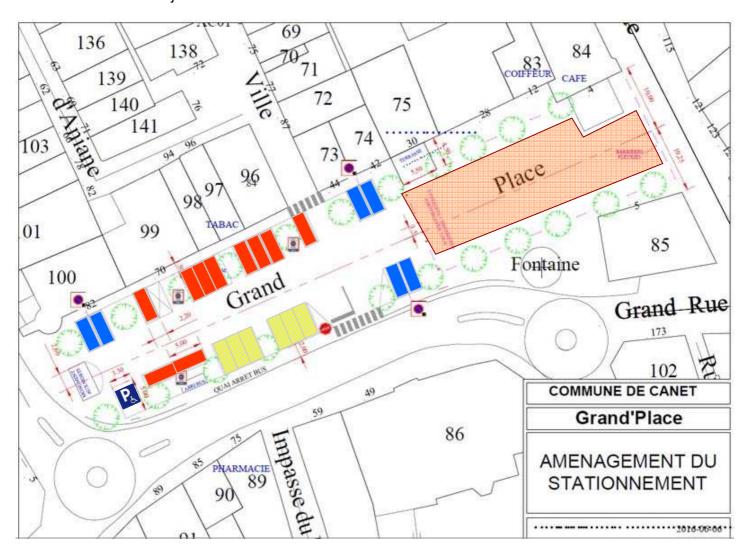






### **Aménagement du stationnement Grand Place**

Le stationnement Grand Place est réglementé depuis le 9 juin. Arrêté Préfectoral du 8 juin 2016.



#### 23 véhicules pourront stationner Grand Place

6 parkings en zone bleue (disque\* obligatoire de 7h00 à 19h30).

10 parkings Arrêts minute (stationnement limité à 10 minutes de 7h00 à 19h30).

1 parking Personnes à Mobilité Réduite.

6 parkings en stationnement non réglementé côté arrêt de bus.



<u>disque</u>\*: Vous pouvez vous procurer un disque dans les grandes surfaces, à la Mairie et au Tabac Presse.

## **EAU - ASSAINISSEMENT**

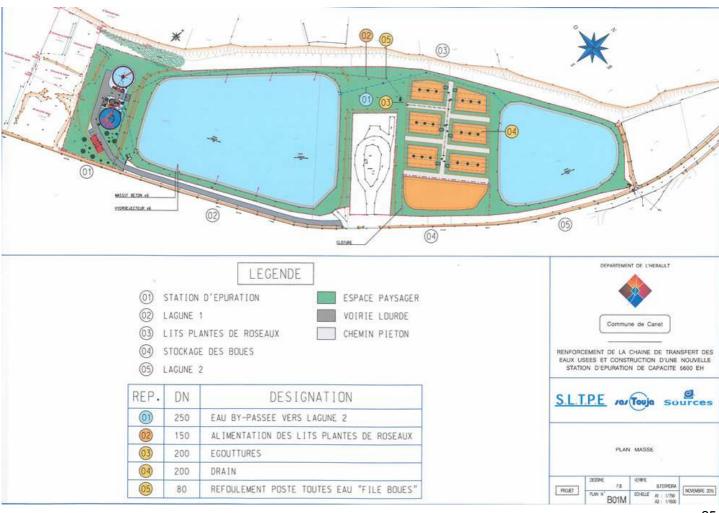
### Future station d'épuration





Signature le 22 mars 2016 des marchés de travaux de la nouvelle station d'épuration (lot 1) avec le groupement Sources / Touja /SLTPE pour un montant HT de 2.099.640 €.

Marché du réseau de transfert des eaux usées (lot 2) avec l'entreprise Brault TP pour un montant HT de 198.412 €.



## Montant de la nouvelle STEP et du renforcement réseau de transfert

Coût HT : 2.444.302 € TTC : 2.933.162.40 €

Détail (tous marchés signés) :

	HT	ттс
Station d'épuration	2.099.640	2.519.568.00
Réseaux transfert	198.412	238.094.40
Ingénierie STEP	79.695	95.634.00
Ingénierie réseaux	13.750	16.500.00
Contrôle technique	10.030	12.036.00
CSPS	3.420	4.104.00
Géotechnique	17.948	21.537.60
Raccordements électriques	12.794	15.352.80
Topographie	3.400	4.080.00
Compactage-essais pression	2.450	2.940.00
Diagnostic Amiante	1.913	2.295.60
Bathymétrie	850	1.020.00
TOTAL	2.444.302	2.933.162.40

#### Subventions obtenues à ce jour : 1.273.163 €

Soit : 648.840 € du Département pour la station d'épuration

508.823 € de l'Agence de l'Eau pour la station d'épuration

31.500 € du Département pour le réseau de transfert

84.000 € de l'Agence de l'Eau

#### **Besoins de financement:**

2.444.302 - 1.273.163 = 1.171.139 €

Autofinancement : 377.139 €
Reste à emprunter : 794.000 €

## Travaux de la STEP (Station d'épuration) en cours de réalisation

Entreprise Brault TP - Pose de réseau de transfert des eaux usées.







Entreprises Sources/Touja SLTPE - Préparation de la Station



#### M. JACQUOT nouveau Policier Municipal

A partir du 4 juillet 2016, M. Georges JACQUOT, succèdera à Mme Béatrice AIELLO, Policière Municipale à Canet depuis 2005 qui a obtenu une mutation.

Natif de Toulouse, il obtient son obtention du brevet technicien agricole option viticulture oenologie en 1982.

Il effectue son service militaire et entre à l'école des sous officiers gendarmerie à CHAUMONT (52) en 1984 puis est affecté à la brigade motorisée. Après diverses mutations à la gendarmerie, (de 1984 à 2004) il décide de passer le concours de Policier Municipal, poste qu'il occupe à Montarnaud depuis juillet 2004.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



#### **Opération Tranquillité Vacances**

Vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence.

## La Police Municipale vous propose de partir en toute tranquillité :

Les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances.

Donc si vous partez en vacances ou tout au long de l'année, n'hésitez pas à prendre contact avec la Police Municipale de votre lieu de résidence.

La Police Municipale vous remettra un formulaire à remplir avec votre nom, votre adresse et la période pendant laquelle vous serez absent de votre domicile.

Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Ce formulaire est aussi disponible en ligne.

www.canet-herault.com/fr/information/43718/police-municipale



#### Caméras de vidéosurveillance

Le projet est ajourné car on ne peut bénéficier actuellement d'aucune subvention de l'État. La priorité étant axée sur la sécurité Nationale, l'organisation du Championnat d'Europe de l'UEFA EURO 2016 et le plan Vigipirate.

Il sera réalisé plus tard en plusieurs tranches.

## Les manières concrètes de se prémunir du « Moustique Tigre »



## **SOYEZ SECS** AVEC LES MOUSTIQUES



moustiquetigre.org













Les femelles du « moustique tigre » Aedes albopictus pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes.

Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

D'autres espèces de moustiques, tels que Culex pipiens, pondent directement à la surface des eaux stagnantes. Les gîtes de reproduction d'Aedes albopictus sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts.

Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple :

- seaux, vases, soucoupes.
- fûts et citernes.
- écoulements de gouttières.
- pneus, boîtes de conserve.
- et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.





Les gîtes de reproduction d'Aedes albopictus sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergiversez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.



## **CHECK-LIST**



Pour « être sec avec les moustiques » videz, curez, couvrez, rangez, jetez...

2007	ns mon jardin, je veille à :	(de f	UVRIR! façon complètement hermétique, en apposant roilage moustiquaire, par exemple)
(1 fo	DER!  bis par semaine, tous les réceptacles ne peuvent être rangés)		Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves. Fûts divers. Réceptacles pluviaux en plastique via les chenaux de la maison.
	Coupelles sous les pots de fleurs et de plantes vertes.  Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».  Gamelles plastiques ou inox pour animaux domestiques.	CU	RER!
	Pieds de parasols.  Bouturages.  Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin les piscines).  Eléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales).		Siphons d'éviers, de laves-mains extérieurs, de fontaines.  Bondes d'évacuation extérieures.  Rigoles couvertes avec grille.  Gouttières, chéneaux.
	Pluviomètres plastiques.	(mo	TER ! ins de réceptacles = moins de lieux conte pour les moustiques)
	NGER ! abri de la pluie et/ou des irrigations)		Boîtes de conserve métalliques.  Déchets de chantier.
	Brouettes. Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.		TRETENIR!
	Pneumatiques.  Jouets pour enfants laissés en extérieur.  Cendriers laissés sur une table.		Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un lit à moustiques). Pièges à sable.
	Poubelles. Arrosoirs. Casseroles, caisses, pots divers.		Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).  Pompes de relevage.  Regards et bornes d'arrosage.
17.	1000 1994 1990 1000 1000 1000 1000 1000	_	rogardo et borries d'arrosage.

La moitié du succès, c'est vous!

www.moustiquetigre.org

ou

www.canet-herault.com/fr/actualite/134498

#### Sécurité Feu d'artifice du 15 juillet 2016



Des zones de sécurité seront aménagées pour le feu d'artifice et plusieurs accès seront interdits au public. (voir plan ci-dessus)

- La circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdit sur le chemin de la Barque le 15 juillet de 20h00 à 24h00.
- L'accès à tous les piétons, sauf aux artificiers et aux services des secours, sera formellement interdit à l'intérieur du périmètre de sécurité du feu d'artifice le 15 juillet de 20h00 à 24h00.

Le pont sera également fermé à la circulation le 15 juillet de 20h00 à 01h00.



## **Culture - Communication**

## **CULTURE**

#### **Expositions Mairie**

#### Les témoins oubliés de la guerre 14-18

Organisée par la municipalité du 19 au 23 mars

La municipalité a souhaité dévoiler un autre aspect de la guerre 14-18, à travers les femmes, le sport et les animaux.

Des panneaux d'exposition prêtés par la Communauté de Communes du Clermontais, des photos et cartes postales de l'époque transmises par les Canétois ont évoqué ces témoins oubliés du 1<sup>er</sup> conflit mondial, qui ont participé à l'effort de la guerre et contribué au maintien du moral des troupes engagées.



Claude REVEL, Mme Paulette FOUCHART-AYOT et Mme Marie PASSIEUX



#### Féminités exposées par OSNOLA

du 23 au 29 avril

Coiffeur de métier, Jean François Alonso s'est occupé toute sa vie des femmes, dont les visages étaient source d'inspiration pour les coiffer.

Après sa carrière, il a continué à poser un regard sur elles.

Le travail autour de la couleur et de la lumière lui a permis de sublimer ces visages et corps de femme. Il a ainsi voulu exprimer toute la richesse des personnalités féminines, les multiples facettes de leur caractère.



ATHINA & SELEC du 10 au 24 juin

ATHINA, habitante de Soubès et SELEC de Canet ont exposé de magnifiques œuvres très colorées. Athina utilise une technique originale, de la résine en incorporant dans quelques tableaux du tissu ou du grillage.

Quant à Selec qui avait déjà exposé des caricatures, il a choisi de peindre des clowns tristes.

## **Culture - Communication**



<u>De gauche à droite</u> : ATHINA, SELEC et Maryse FLORENTIN, 1<sup>re</sup> Adjointe, chargée de la Culture





#### **EXPOSITION À VENIR**

#### BEGASSAT CHANTAL Expose de cire en cire

#### Du lundi 8 août au lundi 15 août 2016

Tous les jours de 16h00 à 19h00 Sauf le mardi 9 août de 17h30 à 20h30

C'est en l'an 1998, que j'ai découvert la technique de la cire appliquée au fer à repasser pour réaliser des oeuvres artistiques singulières.

Ayant créé une association de travaux manuels dans les Ardennes, j'ai proposé cette pratique méconnue au sein du club.

N'ayant pas obtenu le résultat espéré, j'ai mis ce projet de côté pendant plusieurs années.

C'est dans l'Hérault, en 2009, que j'ai relancé cette idée en reprenant mes outils.

Ce sont de vieux fers à repasser, des petites cartes spéciales et guelques bâtons de cire de couleur.

Peu à peu, en m'exerçant sur des créations très personnelles, je découvre les gestes justes pour réaliser des formes et des motifs composites, des assemblages de couleurs et des figures de plus en plus diversifiées.

Aux vues de résultats concluants, la passion me gagne et je décide de créer des tableaux de grandes dimensions à la grande surprise de mon entourage qui me prodigue d'agréables encouragements. En 2013, je rejoins une association locale « Culture Plurielles » avec laquelle je participe à mes premières expositions avec un succès qui

est au rendez vous et qui procurent surtout des moments de partages enrichissants.

En octobre 2015, je me décide à m'inscrire dans une démarche de présentation de mon press-book dématérialisé dans la Galerie Art Pluriel.

Le transport de l'expression de mes états d'âmes sur « la toile » se plie à l'appréciation du grand public hors des cimaises et des cadres rigides des expositions pour laisser une libre interprétation de mes travaux abandonnant le soin à chacun d'imaginer sa propre histoire...



## **Culture - Communication**

#### Prix de la Ville 2016 - La Tour Saint Martin



Dans le cadre du 13<sup>e</sup> Salon des Arts Plastiques du Foyer Rural, la Municipalité de Canet a organisé le prix de la ville 2016, ouvert aux adultes, amateurs ou professionnels.

Cette année, le thème choisi était LA TOUR ST MARTIN.

Samedi 9 avril, jour de l'ouverture du Salon des Arts, Claude REVEL, Maire de Canet, en présence de Monique Jouve, Conseillère municipale chargée des affaires culturelles, a eu l'honneur de remettre, cette année le Prix de la Ville à Madame **TOUCHARD LECOQ Brigitte** de NEZIGNAN L'EVEQUE pour son oeuvre intitulée « **Canet et sa Tour** ».

La lauréate a été récompensée par la médaille de la ville , un diplôme et d'un chèque pour l'acquisition de l'œuvre par la municipalité



## COMMUNICATION

#### Super Hérault s'arrête à Canet

Mardi 8 Novembre, la ville de Canet accueillera Super Hérault, l'enregistrement en public de l'émission de radio de France Bleu Hérault.

Venez nombreux participer et soutenir les candidats qui répondront aux questions de Philippe Montay sur le patrimoine héraultais !

Animé par Philippe Montay, le jeu Super Hérault propose de s'instruire en s'amusant autour de questions sur l'histoire, la culture et les richesses naturelles et touristiques de notre département. Véritable succès populaire, cette émission, diffusée sur France Bleu Hérault depuis septembre 2014, est enregistrée chaque semaine dans une ville du département et s'installe donc à Canet pour 2 heures de convivialité!

L'enregistrement aura lieu mardi 8 novembre de 18h à 20h à la salle Polyvalente et est ouvert au public.

L'occasion de participer gratuitement à un franc moment de bonne humeur et d'en apprendre toujours plus sur le patrimoine local. Des cadeaux France Bleu sont à gagner.

Dix candidats locaux se succéderont à l'antenne au cours de cette émission qui sera diffusée le 20 novembre 2016.

Entrée libre



Philippe Montay, animateur France Bleu Hérault

## **Actualité Communautaire**



#### Le Service eau et environnement s'est installé à Paulhan

Créé en février 2015, au sein du Pôle aménagement du territoire, le Service eau et environnement regroupe plusieurs compétences et missions exercées par la Communauté de communes du Clermontais.

Composé de 3 agents, ce service, récemment transféré dans des locaux de la Communauté de communes à Paulhan, est chargé :

- du contrôle des installations d'assainissement non collectif (SPANC),
- de l'entretien et de la restauration des cours d'eau,
- du suivi de la protection des captages en eau et des mesures agro-environnementales sur les communes de Ceyras et Paulhan, et plus largement sur l'ensemble du territoire,
- de l'anticipation de la prise de compétence en eau et assainissement ainsi que la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations),
- du suivi de l'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement appartenant à la Communauté de communes du Clermontais.

Situés rue du Tonnelier, dans la Zone d'Activités Économique la Barthe de Paulhan, ces nouveaux bureaux intégralement consacrés au Service eau et environnement accueilleront le public exclusivement sur rendez-vous.

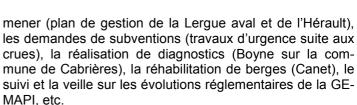
#### LE SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT, COMPÉTENCES ET MISSIONS

## Le SPANC, Service public d'assainissement non collectif

Le SPANC est un service intercommunal de proximité visant à réduire les risques sanitaires provenant des eaux usées domestiques et à améliorer la qualité des eaux. Ses principales missions consistent à effectuer les contrôles réglementaires sur les installations, conseiller et accompagner les usagers. Après l'achèvement des contrôles diagnostic en 2013 et au vu des installations existantes, la Communauté de communes a décidé de lancer un programme de réhabilitation conduit sur 3 ans, de 2015 à 2017, afin de proposer une aide financière de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, organisme d'État, aux propriétaires concernés par des travaux obligatoires de mise en conformité. Dans le cadre de cette démarche, le SPANC se positionne en tant que mandataire, conseille et oriente les propriétaires, informe sur les critères d'éligibilité, collecte les dossier transmis à l'Agence de l'eau, effectue les contrôles sur les projets et les travaux, et atteste de la mise en conformité afin de reverser l'aide aux propriétaires volontaires.

#### L'entretien et la restauration des cours d'eau

Depuis fin 2013, la Communauté de communes du Clermontais gère la compétence «entretien et restauration des cours d'eau» avec pour domaine d'intervention les principaux cours d'eau situés en limite ou sur son territoire (Hérault, Lergue, Boyne, Dourbie, Salagou à l'exclusion du lac). Dans ce cadre, les missions du Service eau et environnement englobent les études à



## Animation captages prioritaires et en faveur de la réduction des pollutions diffuses

Consciente des enjeux majeurs de la démarche Zéro phyto en terme de santé publique, la Communauté de communes est engagée en faveur de la réduction des pesticides.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec les communes de Ceyras et Paulhan, un poste d'animateur « captage et pollutions diffuses » financé à 100% par l'Agence de l'eau a été créé début 2015. Chargée de poursuivre les programmes de protection de captages d'eau potable de ces 2 communes et plus globalement d'accompagner les communes du Clermontais dans des démarches de réduction des pesticides, l'animatrice travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires techniques et financiers (État, Agence de l'eau, Département, Chambre d'agriculture 34, etc.). Dans une dynamique participative, elle mobilise et associe les principaux acteurs utilisant les produits phytosanitaires (communes, exploitants agricoles, jardiniers amateurs, etc.).

A ce titre, 8 communes candidates à la charte régionale « 0 phyto », élaborée par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles en Languedoc-Roussillon (FREDON) et ses partenaires, se sont engagées dans une démarche de suppression totale de l'utilisation de pesticides sur tous les espaces communaux : Cabrières, Ceyras, Mérifons, Mourèze, Octon, Paulhan, Salasc et Valmascle ont été récompensées lors de la 1ère remise de prix « Objectif 0 phyto dans nos villes et villages » en novembre dernier. Jeudi 24 mars dernier, 7 d'entre elles ont reçu le label « Terre saine, communes sans pesticides » remis par Ségolène Royal au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

## communaute de communes du CLERMONTAIS

## **Actualité Communautaire**

## Suivi de l'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement

Le Service eau et environnement assure le suivi des opérations d'entretien des ouvrages et réseaux d'assainissement appartenant à la Communauté de communes : entretien des postes de relevage de l'Aire d'accueil des gens du voyage et de la ZAE de la Barthe, vidanges assurées par des prestataires, remplacement de pompes de relevage, débouchage réseau assainissement, etc.

#### Pour plus d'informations :

Les usagers souhaitant contacter ce service peuvent adresser un courrier au siège de la Communauté de communes, BP 40, 20 avenue Raymond Lacombe,

Téléphone: 04 67 88 95 50.

34 800 Clermont l'Hérault

Courriel: clermont34@cc-clermontais.fr

#### Missions complémentaires

Le Service eau et environnement assure également le suivi des études et échanges dans le domaine de l'eau intéressant le territoire, participe aux études menées sur le Bassin versant de l'Hérault par le Syndicat mixte du bassin fleuve Hérault (SMBFH), accompagne les réunions syndicales du SMBFH et de la Commission locale de l'eau (CLE), et monte les dossiers de subventions, auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, pour les postes de responsable du Service eau et environnement et animateur captage et pollutions diffuses.

Depuis fin 2015, le service travaille sur les 2 prises de compétences de la Communauté de communes du Clermontais au 1er janvier 2018, à savoir :

- L'eau et l'assainissement, lancement de l'étude de préfiguration 2016
- La GEMAPI, étude lancée par le SMBFH sur la compétence par les EPCI du bassin versant.

#### Collecte des déchets ménagers les jours fériés

La Communauté de communes du Clermontais a engagé une réflexion sur l'optimisation de la collecte des déchets ménagers.

Cette étude a permis d'établir une nouvelle organisation du service et des tournées de collecte.

Concernant les tournées de collecte des jours fériés, le ramassage est désormais assuré

Le lendemain du jour férié, de 4h à 17h.

Si le jour férié est un vendredi, la collecte est effectuée le lundi suivant, aux horaires précités.

Les bacs ou modulos doivent être sortis la veille au soir au point de rassemblement le plus proche, pour être collecté dans la nuit, et rentrés après le passage de l'équipe de collecte.

Nous rappelons également que tous les déchets volumineux (cartons, encombrants, végétaux ou autres) doivent être acheminés en déchetterie et que



les déchets ménagers doivent être triés correctement et déposés dans les équipements appropriés, mis à la disposition des résidents.

## Toute l'actualité de la Communauté de Communes du Clermontais

www.cc-clermontais.fr

Ou

www.facebook.com/ CommunauteCommunesClermontais

#### Informations pratiques

Communauté de Communes du Clermontais Service collecte des ordures ménagères Quartier de la Gare

Chemin des Moulins 34800 ASPIRAN Tel: 04 67 96 16 27

Fax: 04 67 88 18 02

## **ENTREPRISES ET ARTISANS LOCAUX**

### Styl & O - Secrétariat Indépendant

25 ANS D'EXPERIENCE dans le domaine administratif et commercial Nous avons le savoir-faire dont vous avez besoin

### Vous êtes débordé? Votre assistante est partie en congés?

**Styl & O** vous accompagne, de manière professionnelle et confidentielle, sur site ou à domicile, dans la réalisation de vos différentes tâches administratives, commerciales et financières.

**Styl & O** s'adresse tant aux PME-PMI, qu'aux artisans, professions libérales, associations, particuliers, étudiants...

Styl & O répond de façon simple et efficace à votre situation :

- Flexibilité
- Adaptabilité
- Confidentialité
- Économie
- Gain de temps

### Olga Osuna

23 Lotissement "Les Condamines" 34800 CANET

**2**: 04 67 96 72 13

osuna.olga@styl-eo.com www.styl-eo.com



### La Coiffure by Angel - Coiffure à domicile

De beaux cheveux sans prise de tête!

**Envie de changement ?** Essayez la Coiffure à Domicile, un moment de détente, l'écoute et l'attention d'un Artisan Coiffeur rien que pour vous.

Ne courez plus, je déplace le salon à votre domicile!

Conseils en coupe et couleurs selon votre morphologie.

Je vous propose une gamme de colorations sans Para-phénylène diamine, souvent la cause des réactions allergiques.

### Quelques prestations particulières :

- Moment Coiffure Maman-Fille\* : Apprenez à tresser et coiffer votre fille.
- Pose d'extensions : Passez du court au long à petit prix
- <u>L'instant Filles ou Mixte</u>\* : Invitez vos ami(e)s, famille et profitez d'une prestation coupe offerte.

\* à partir de 4 personnes

Mais aussi Mèches, Tie and Dye, Permanente, Mise en plis, Chignon ...

Offre de rencontre : - 10% sur votre 1ère prestation

Retrouvez tous les détails de mes services et promotions actuelles sur ma page facebook, La Coiffure by Angel

Mail: la.coiffure.by.angel@gmail.com

### LA COIFFURE BY ANGEL

Coiffure à Domicile Canet et ses environs

**2**: 06 15 30 30 71

# Économie Locale

### Mariée à domicile

## Robes de mariées, cérémonies... à domicile

Bonjour! Vous désirez une robe unique pour un moment inoubliable?

Vous souhaitez être conseillée, chouchoutée au lieu d'être stressée par des vendeuses en magasin ?

N'hésitez pas je suis là pour vous aider. Je vous propose de rester tranquillement chez vous, c'est moi qui me déplace et en plus vous aurez VOTRE robe à vous, faite sur mesure et exactement comme vous la rêvez. Le petit plus qui a son importance : ce n'est pas plus cher qu'en boutique (au contraire même j'ai envie de vous dire).

Je peux aussi m'occuper de la tenue de Maman, des demoiselles d'honneur, des témoins... Les enfants et bébés ne sont pas laissés pour compte que ce soit pour un mariage, mais aussi les baptêmes, communions etc.

Et pourquoi pas une jolie robe pour le bal de fin d'année de votre ado ?

Alors appelez-moi vite au 06.15.67.17.25

Magali SABLOS magali.garinmichaud@sfr.fr

247 chemin des Galons Hauts 34800 CANET



4 masseurs kinésithérapeutes diplômés d'état :

- Raquel MONTEIRO
- Vera PIMENTA
- Karine VALLE
- Stéphane AZEMA

Ils reçoivent sur <u>rendez-vous</u>

du lundi au vendredi

à domicile et au cabinet situé au 470 route de Brignac, 4 clos des Jujubiers à Canet

**2**: 04 67 96 74 72



# École élémentaire « Les Oliviers »

# Découverte de la nature avec l'association « Demain la Terre »

En janvier 2016, les élèves de CM2 de Mme Tissot-Dubuis ont bénéficié d'interventions pédagogiques de l'association "Demain la Terre".

Durant deux après-midi ils ont pu s'initier à la découverte de la nature, créant des "parfums" à base de plantes collectées sur le village et ont pratiqué du Land Art.

Ils ont également fabriqué des objets recyclés.



### Classe Découverte à Sainte Enimie



Les élèves de CM2 de Mme Tissot-Dubuis et les élèves de CM1 de Mme Delacour se sont rendus à Sainte Enimie du 29 mars au 1er avril 2016.

Dans ce cadre exceptionnel de la Lozère, les enfants ont pu pratiquer le VTT, le tir à la carabine laser, la randonnée sur les Causses, la course d'orientation et s'initier à la Via Ferrata.

La visite guidée et costumée du magnifique village de Sainte Enimie, reste un temps fort dans les esprits.

Les soirées "casino" et "boum" laisseront des souvenirs inoubliables aux enfants et aux enseignantes.





## 4 édition pour le Musée-école

Le musée-école, c'est une exposition de créations artistiques à l'intérieur de l'école.

La 4<sup>e</sup> édition a eu lieu le vendredi 3 juin à l'école élémentaire « Les Oliviers », de 18h à 20h.

Cette année, c'était sur le thème des animaux.

Toutes les classes ont créé des œuvres différentes, originales, belles, colorées...

Les œuvres représentaient : un grand lion en papier mâché, des girafes, des papillons, des oiseaux, un parc animalier avec des animaux imaginaires faits d'objets recyclés, des poules rigolotes, des escargots en aluminium, des chimères...

Les élèves de l'école et leurs familles sont venus nombreux visiter le musée-école.

Tout le monde a aimé!

















# École privée « Saint Martin »

## Projets vécus

Le 18 mars, nous avons reçu les élèves des écoles de St Pargoire et St Jean de Fos pour le concert annuel des CE-CM. Après la répétition générale, L'APEL St Martin avait donné rendezvous aux élèves et parents pour déguster un aligot qui remporta un vif succès. Suite à quoi, nous nous sommes tous retrouvés à l'Église St Martin. Comme chaque année, ce fut un moment émouvant. Les enfants ont encore enrichi leur répertoire de la chanson française et les applaudissements furent nombreux.



Pour la semaine sainte, nous avons vécu de petits moments de prière en classe le lundi et jeudi. Le vendredi Saint nous avons parcouru le chemin de croix de l'église St Martin avec le père Alain Eck.

La classe de découverte a eu lieu du 30 mars au 01 avril à Moulès dans l'Aveyron.

Le thème des CE-CM était «Vie Médiévale Larzac templier et hospitalier» :

Il ont fabriqué une bourse en cuir, sculpté la croix des templiers, visité la Couvertoirade à travers un rallye photo, descendu les remparts en rappel.



Celui des Maternelle + CP : « poney et vie médiévale » : tels des pages au Moyen-âge, les enfants ont apporté les soins au poney, puis ils ont appris le savoir de l'écuyer : jeux, épreuves, parcours pour aboutir au statut de chevalier avec adoubement .Lors d'un atelier héraldique ils ont fabriqué un écu et peint les armoiries.



Tous ont participé au banquet médiéval pour clôturer le séjour.







### **Jeunesse**

La classe des maternelles + CP ont participé comme chaque année au Salon des Arts proposé par le foyer rural. Ils ont exposé les lettrines de l'initiale de leur prénom (travail sur le Moyen-âge) et du tissage de rubans : « Tisser la couleur » (en lien avec la sortie en septembre au musée de Lodève)

Les élèves de l'école Privée St Martin ont visité la mairie le 3 mai dernier.

Madame Florentin, 1<sup>re</sup> adjointe au Maire a accueilli la classe de Madame Borde (classes du CE1 au CM2). Les enfants ont pu poser de nombreuses questions auprès des différents services.



Le 9 mai 2016 Béatrice AIELLO, Policière Municipale, en présence de Pascale ANTERRIEU, Coordinatrice du CISPD et Olivia BORDE, Enseignante, a remis le **"Permis Piéton"** aux élèves du CE2, CM1 et CM2 de l'école privée St Martin.

Le "Permis Piéton" a pour objectif de responsabiliser les enfants à partir du CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.



Ils ont participé au « **Grand Défi, Vivez, Bougez** ». Ils ont accumulé des cubes énergies ce qui leur à permis d'être à nouveau sélectionné. Le 13 mai, ils sont donc allés à Montpellier pour assister à la grande Récompense.

Le matin, un spectacle de magie leur a été proposé. Ils ont ensuite pu se défouler sur la zumba géante avant de regarder un match de démonstration du MHB.





Le vendredi 20 mai nous avons accueilli Mme Fulcrand qui nous a présenté « Canet autrefois » : CD de photos anciennes de Canet dans le cadre du projet annuel sur le temps.

Le 23 mai tous les enfants de l'école se sont rendus au « Vieux Mas », près de Beaucaire pour faire un saut dans le temps : vieux objets, salle de classe d'autrefois, spectacle médiéval, vieux métiers... La journée fut riche en découvertes.



### **Jeunesse**





Le 31 mai, toujours dans le cadre de la prévention à l'éducation à la santé, un intervenant de lla Ligue contre le Cancer a sensibilisé les CM sur les dangers du tabac

Le TEMPS nous a poursuivit tout au long de cette année scolaire et nous avons préparé à fêter le 26 juin le centenaire de l'école.

Le matin, les élèves des 2 classes ont présenté un spectacle : « Au fil du temps ». A partir de 12h les anciens élèves et parents d'élèves ont été invités à les rejoindre à l'espace St Martin :

### S'est déroulé comme suit :

12h00 à 14h30 : Historique, remerciements

Apéritif offert : kir de bienvenue

Repas

14h30 à 17h30 : Exposition : « Les belles années de l'école St Martin »

(salle polyvalente)

Visite de l'école (départ toutes les 30 minutes)

Jeux gratuits pour tous par « La Compagnie des Jeux »

L'école St Martin va devenir un souvenir pour les canétois et canétoises.

Que ce souvenir sente bon l'enfance et reste doux et joyeux !

# Association Nationale des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre et du Devoir - A.N.P.N.O.G.D.

L'assemblée générale de l'Association des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre et du Devoir, délégation de l'Hérault, s'est tenue le 10 mars 2016 à Palavas et a élu son nouveau bureau.

Cette association, au niveau national et départemental, multiplie ses démarches auprès de diverses instances politiques pour que tous les Pupilles de la Nation obtiennent réparation.

Si vous êtes Pupille de la Nation, et pour la défense de vos droits, rejoignez la délégation départementale de l'Hérault et adressez votre demande d'adhésion à la Présidente : **Françoise JACOB-PONT**  A.N.P.N.O.G.D.

Maison du Combattant et de la Mémoire

16, rue Ferdinand Fabre

34090 MONTPELLIER

**2** : 04.67.04.28.54

## Canet a perdu son doyen

Le sympathique Armand BOURLES, doyen du village, a tiré sa révérence à l'aube de ses 103 ans.

Cet aveyronnais d'origine, né le 1<sup>er</sup> mai 1913, habitait Canet depuis près d'un quart de siècle.

A l'âge de 91 ans, il avait décidé de faire construire une petite villa sur le chemin du Lazert pour pouvoir jardiner et cultiver légumes, arbres fruitiers et fleurs...

Veuf depuis ses 88 ans, il était souvent entouré par ses enfants qui, à tour de rôle, ont été présents dans les moments difficiles.

Sa fille et son gendre l'ont accompagné et chouchouté jusqu'à son dernier souffle.

A l'occasion de ses 100 ans, Claude REVEL, le Maire, et



son adjointe aux affaires sociales Maryse FABRE, lui avaient rendu visite en son domicile pour lui porter un petit cadeau d'anniversaire et le féliciter pour sa longévité qui mettait à l'honneur le bon air canétois.

Bien que secondé par son auxiliaire de vie et le personnel infirmier, il était autonome, alerte, bon pied bon œil et bonne humeur jusqu'au bout.

Il n'hésitait pas à cuisiner lui-même de bons petits plats qui lui rappelaient son enfance en Aveyron.

Il avait évoqué la promesse faite à ses 4 enfants ses 5 petits-enfants et 11 arrières petits-enfants : vivre au moins jusqu'à 104 ans ! Promesse presque tenue.....

Au revoir Monsieur BOURLES

# **Informations diverses**

# **ÉTAT-CIVIL**

### **Naissances**



Léonardo CHAUTEMPS Ethan MARTIN Eulalie GOMA Lana & Mia MERI Louis SABATIER Ethan CARMASSI Rose LE MEZEC	19 novembre 4 décembre 7 décembre 10 décembre 15 décembre 30 décembre 14 janvier
Lucie JAMMES Matthew BERNARD	3 février 9 février
Lila BOUSSEMART	16 mars
Éline PONCHARAL	22 mars
Noëlie FULCRAND	11 avril
Antoine LAURES	13 avril
Milo LOPEZ	18 avril
Rose VERGELY	20 avril
Alyx ROLLET	27 avril
Alicia ESTERMANN	1 <sup>er</sup> mai
Gabin MAZZON PALUMBO	8 mai
Armin SCHMITT	2 juin
Océane HOTEPLIN	4 juin
Lola PHILIPPE	9 juin
Maxime POLOMACK	13 juin

## **Mariages**



Jocelyne MARIN et VILLABRUN Stéphane	le 19 décembre
Nelly GOUZIN et Daniel DIAZ	le 30 avril
Viviane SLAMNIK et Bruno SCHILLO	le 09 mai
Valérie LOPINTO et Éric MARTIN	le 21 mai
Laureline CAMPS et Florent PILLODS	le 28 mai
Anne RAQUET et Claude DAUTHERIVES	le 04 juin

### Décès



Huguette BRUN, née DRONE, à l'âge de 85 ans Armand BOURLES, à l'âge de 103 ans Hortense LAFONT, née DUHAUT, à l'âge de 87 ans Jean MARTIN à l'âge de 69 ans Claude ANOUILLEZ à l'âge de 63 ans Patricia CHAUVAT, née ROUAT à l'âge de 57 ans Bruno SCHILLO à l'âge de 61 ans Frédéric DELFOSSE à l'âge de 40 ans Odile FULCRAND à l'âge de 70 ans Pierrette VERNAZOBRES, née ANDRIEU, à l'âge de 76 ans Marcelle SALAR, née SABLOS, à l'âge de 86 ans Max AMAT à l'âge de 62 ans Lydie GALLEGO, née JEANTET à l'âge de 87 ans

### **Associations Canétoises**

À l'origine était le rythme : Danse et percussions africaines **2** 04 67 88 76 92 Directrice Artistique: Nizoucha **2** 06 77 77 97 13

**Amistat :** Échanges, rencontres culturelles, artistiques sportives etc. Vice-Président : Bruno DEROIDE ■ 81, rue de la cordonnerie

**Anciens Combattants** 

Président : Jacques BORE **2** 06 31 61 30 76 

APEL : École privée Saint Martin

Président : Valéry BEGHIN **2** 04 67 44 65 77

ARCA: Agir, Réagir et Construire l'Avenir

Présidente : Christiane FULCRAND **2** 06 61 74 74 45

Arts et Loisirs: Couture, tricot, broderie...

Présidente : Monique ANOUILLEZ **2** 04 67 96 75 47

Arts Martiaux NAGASHI: Karaté, le Body-Karaté et le Tai-Chi Chuan Sophie DELMAS **2** 06 22 13 54 00 **2** 06 11 46 42 54 Sandrine HUMMEL

A.S. Canet: Club de football

Correspondant: Christophe LEMOINE **2** 06 50 94 29 36 **2** 06 78 37 78 66 École de Foot (6/17 ans) : Romain PERRIER

ACSF: Association Canétoise Sport et Forme

Présidente : Carole CAVAILLE **2** 06 70 35 38 02

Cafétheart: Manifestations culturelles

Directrice Artistique: Nizoucha **2** 06 77 77 97 13

**Canet Animations:** 

Président : C. REVEL - D. CLAREBOUT @ canetanimations34@gmail.com

Trésorière: Françoise ROBILLIARD **2** 06 26 96 18 86

Canet d'As : Jeux de cartes

**2** 06 42 79 27 01 Présidente : Chantal FRADIN **2** 04 67 96 85 97

Chœur à Cœur : Variété française - 1925 à nos jours

Présidente : Paule DELATTRE

Correspondante: Sylvie DUPREY **2** 04 67 88 15 18

Comité des Fêtes de Canet : Animations festives intergénérationnelles

Président : Brice MALAVIALLE

Secrétaire : Mathieu FULCRAND **25** 46 66 15 **DMF 34 :** Mieux connaître la Dyspraxie, aider les dyspraxiques ... Présidente: Michèle GRANADO **2** 06 76 57 87 08

**Enfantillages :** L'évènementiel ludique au profit des écoles publiques Présidente : Sandrine LAFONT **2** 06 25 79 18 51

Fanfare de Canet

Président : Claude LOUBIERE **2** 06 13 59 73 46

Foyer Rural: Gym, guitare, jujitsu, reliure, peinture ...

**2** 04 67 88 77 41 Présidente : Nicole KOLODY

La Boule Atomique Canétoise : Pétanque ...

Président: Franck CARLA

Secrétaire : Hervé MINOUNI **2** 06 61 70 58 83

La Clé des Chants : Chorale ...

Présidente : Danielle GILLET **2** 06 13 47 45 91

La Compagnie des Canetons : Aide aux Assistants Maternels

Présidente : Irène SALFATI

Secrétaire: Murielle WACHOWSKI PLANTARD 206 60 41 38 72

Les Pêcheurs Vallée d'Hérault : Pêche

Président: Arnaud MOULS **2** 06 12 02 51 05

Lous Cigalous : Troupe de théâtre

Président : Michael BASTIEN michael.bastian@hotmail.fr

Le Perdigal Canétois : Chasse

Président : Fabien LAFONT **2** 06 31 66 94 13 Plus belle la vie : Activités diverses pour les plus de 50 ans

Présidente : Céline DREVELLE **2** 06 78 11 81 42

**Tennis Club** 

**2** 04 67 96 85 97 Président : Jean FRADIN

Théâtr'O'Pont : Ateliers Théâtre

Animatrice: Corinne CASABO **2** 09 71 48 43 95

### Numéros utiles

#### **SERVICES PUBLICS**

Mairie **2** 04 67 88 91 40

Rue de la poste

8h30-12h00 et 13h30-17h30

(Le vendredi, fermeture à 17h00 - Fermé le samedi)

**Poste ☎** 04 67 96 45 12

Rue de la Poste

Lundi, Jeudi et Vendredi: 9h00-12h00 et 13h30-16h00

Mardi: 9h00-11h45 et 14h00-16h00

Mercredi, Samedi: 9h00-12h00 Levée du Lundi au samedi à 13h45.

#### **ÉCOLES**

École élémentaire « Les Oliviers » Avenue du capitaine Fulcrand **2** 04 67 96 82 65 École maternelle « Les Canaillous » Chemin du pompage **2** 04 67 96 88 38 École privée Saint MARTIN 164 av du Commandant Paul Demarne **2** 04 67 96 79 49 Cantine scolaire / Garderie **2** 04 67 44 56 01

PES Pôle Éducatif et Sportif 145 avenue du capitaine Fulcrand

**Pharmacie 2** 04 67 96 70 61

**2** 04 67 88 66 32

Avenue du Commandant Paul Demarne

**Infirmières** CANET - Villages alentours BENARD Bénédicte **2** 06 63 72 82 49 DESSILLA Marie-Claude **2** 04 67 96 84 55 FAVIER Monique **2** 04 67 96 74 23 GINISTY Brigitte **2** 06 15 77 18 33 DE PARSEVAL Ségolène **☎** 06 69 65 01 69 **☎** 04 30 40 28 01 GRAELL Sandrine **2** 06 82 32 30 71 ARNAUD-PAGES Laure **2** 06 23 75 22 42 ARGOTTI Estelle **2** 06 13 67 38 51 SAN NICOLAS Krystel **2** 06 70 15 75 73 GERBAULT Laurence **2** 06 74 14 01 42 **2** 06 74 26 86 22 BENMANSOUR Rajae PENE-CONGRAS Nathalie **2** 04 67 88 75 80 POUTREL Sylvie **2** 06 24 75 64 64 ANTUNES Marie-Hélène **2** 04 67 88 11 87 DELVAL Jérôme **2** 06 78 86 20 47 LACALMONTIE Delphine **2** 06 87 19 88 28 LICHTLE Corinne **2** 06 24 77 47 61

Médecins CAMMAL François **2** 04 67 44 57 95 DELMAS Sylvain **2** 04 67 96 70 40 TUR Christian **2** 04 67 96 89 41 TOUDY-SNEED Pascale **2** 04 67 44 77 86

Kinésithérapeutes COURVOISIER Lionel

**2** 04 67 88 74 14 AZEMA Stéphane **2** 04 67 96 74 72 MONTEIRO Raquel **2** 04 67 96 74 72 PIMENTA Vera **2** 04 67 96 74 72 **VALLE Karine 2** 04 67 96 74 72

Ostéopathe

**2** 04 67 96 74 72 VALLE Karine

Orthophoniste DE PARSEVAL Marthe-Marie

**2** 04 67 96 81 40 **Dentiste** 

HAROT Hélène

**2** 04 67 88 73 44

Psychologue clinicienne

CALTABIANO Rosaria **2** 06 01 63 42 75 ZIMMER Lydia **2** 06 69 62 55 46

Médecine Traditionnelle Chinoise - Training Neuro Sensoriel

SALOMON Georgette **2** 04 67 88 58 24

Taxi

LLABADOR Philippe **2** 06 09 37 85 25

### Le Petit Canétois N° 21

Directeur de la publication Claude REVEL Responsable de la rédaction Maryse FLORENTIN **Rédaction - Service Communication Sophie BALLAY** Comité de rédaction

Monique JOUVE, Marie-Luce LOSCHI, Marie-France MAROUILLAT Laure TORQUEBIAU, Émilie MARTINEZ, Corinne DESSILLA.

**Tirage**: 1600 exemplaires Édition Juin 2016

m@il: canet.mairie@orange.fr







# TAXI CANET

148, Route de Brignac 34800 CANET Transports Assis Médicalisés

Rayons, chimiothérapie, dialyse, consultation, rééducation, etc ...

7/7 Agréé toutes caisses maladies 94/94

Tél: 06 75 23 80 50

Commune autorisation: CANET









Imprimeur : ISOC Béziers

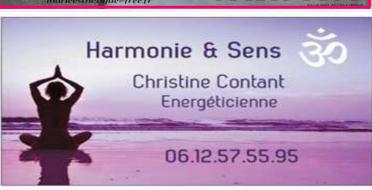
9, rue Berlioz - 34500 BÉZIERS Tel: 04 67 49 18 18

www.imp-sud.com m@il:direction@imp-sud.com

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ









**EPICERIE** Charcuterie Traditionnelle • Traiteur • Rôtisserie Alimentation Générale . Dépôt de Pains Produits du Terroir

### Horaires d'Ouverture

Du Lundi au Samedi 8h30 - 12h30 / 16h30 - 9h30 Ouvert le Dimanche 9h15 - 13h00





Tous travaux d'Electricité, Plomberie, Climatisation & Chauffage

Neuf & Rénovation

34, Grand Rue - 34800 CANET - Ø 06 77 80 88 57





Transaction Gestion Locative avec Assurance des Loyers Impavés

### ATOUT IMMOBILIER

www.atout-immobilier.com

**1 04.67.88.12.88 ■ 04.67.88.06.87.** 

Email: immo.atout@wanadoo.fr









 MULTIXSERVICES
Installations - Dépannages

HABERT Patrick ELECTRICIEN

**CANET** 

06 08 02 20 57



Arnaud Mouls

Entrepreneur du Paysage

Tél. 06 12 02 51 05 - lechodesjardins@laposte.net





# GARAGE D.A.M.



### DIFFUSION AUTOMOBILE MULTIMARQUE

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Climatisation - Parebrise Achetez en toute sécurité votre Véhicule Neuf ou d'occasion récent moins cher en direct de l'UE

VISITEZ NOTRE SITE: www.dam.multimarque.fr

Avenue des Condamines - 34230 Le Pouget - Tél. 04 67 96 77 47 - Fax. 04 67 88 74 61



Climatisation • Pompe à Chaleur Plancher Chauffant • Photovoltaïque

Tél. 04 67 96 08 45 - Port. 06 23 26 47 88





Tél: 04 67 98 55 48 Fax: 04 67 98 62 95 sltpe.fr@wanadoo.fr